

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

MON SAVOIR INDISPENSABLE

L'IMÂM IBN KATHÎR

(700H-774H)

الشفاعة

L'INTERCESSION

Traduction et annotation

Dr Hassan Amdouni





Louange à Dieu, Seigneur des Mondes, Le Bienfaiteur, Le Miséricordieux, Souverain du Jour du Jugement. Que le salut, la miséricorde et la bénédiction soient accordées au meilleur de la création, Mouhammad, adorateur et Envoyé de Dieu, ainsi qu'à sa famille pure, à tous ses Compagnons et à tous ceux qui les suivent dans la voie de la rectitude jusqu'au Jour de la Rétribution.



Biographie de l'Imâm Ibn Kathîr

L'imâm 'Imâd ad-Dîn Abû al- Fidâ' : Ismâ'îl ibn Kathîr al- Qurachî est né à Mijdal, un village dans les faubourgs, au sud de Damas en l'an 701 de l'Hégire. Son père était prédicateur prêcheur (*khatîb*). Il mourut alors qu'Ibn Kathîr avait quatre ans. Son frère, le cheykh 'Abd al-Wahhâb prit soin de lui et veilla sur son éducation. Il déménagea à Damas en 706 Hégire, quand Ibn Kathîr avait cinq ans.

Il a été rapporté, que son père commença son éducation très tôt, puis c'est son frère qui s'en chargea ensuite. L'Imâm, fut élevé dans cette ville ancienne et très densément peuplée, où les éminents savants musulmans se comptaient par dizaines. Il grandit parmi eux et devint un jeune homme très bien éduqué.

Ses Cheykh

Ils ont été nombreux :

Ibn Kathîr a étudié le Droit avec Bourhân ad-Dîn al-Fizârî, Kamâl ad-Dîn ibn al-qâdî Chahbah et autres. Il a appris “At-tanbîh” d’Ach-Chirâzi, “Moukhtaṣar” Ibn al-Hâjib. Il a accompagné Aboû Al Hâjjâj al-Mizzî. al-Mizzî et récité devant lui son célèbre ouvrage “Tahdhîib al-kamal fi asmâ’ ar-ri-jâl”. Il s’est marié avec Zaynab, la fille de son maître, avec qui il resta très longtemps.

On compte parmi ses cheykh, son condisciple Ibn Taymiyya, dont il était très proche et un fervent défenseur (Que Dieu leur accorde miséricorde).

Dans “Ad-durar al-kâminah fi a’yân al-mi’ah ath-thâminah”, Al-Hâfîz Ibn Hâjar al-Asqalâni disait de lui : « Il avait une bonne mémoire. Il était éloquent. Ses livres étaient populaires durant sa vie, et les gens en profitent encore après sa mort. »

Chihâb ad-Dîn ibn Hajjî était l'un des élèves d'Ibn Kathîr. Il décrit son maître comme suit : « Il était le meilleur mémorisateur des chaînes de narrateurs des hadîths, leurs textes et leurs niveaux d'authenticité. Il était le meilleur à maîtriser le hadîth, le meilleur à distinguer les narrateurs et les récits. Il était versé en exégèse et en Histoire. Il maîtrisait la langue arabe et composait la poésie. Chaque fois que je le rencontrais, je profitais de nouvelles connaissances.»

Dans son livre “Ar-radd al-Wâfir”, Al-Hâfiz Chams ad-Dîn l'a décrit : «Il était un pilier (dans le savoir), digne de confiance pour les narrateurs, une référence pour les historiens et un point de repère pour les exégètes.»

Ibn Kathîr était chafi'ite.

À la fin de sa vie, Ibn Kathîr est devenu aveugle. Il attribue cette cécité à son habitude de travailler tard le soir dans sa tentative de réorganiser le “Mousnad” de l'imâm Ahmad

ibn Hanbal par thème plutôt que par chaîne de rapporteurs.

Il décéda en l'an 774 de l'Hégire à Damas. (Qu'Allâh lui accorde Sa Miséricorde).

Ses œuvres

L'imâm Ibn Kathîr écrivit de nombreux ouvrages dont nous citons les titres ci-dessous :

- Al Ijtihâd fî talab al jihâd
- Ahâdîth at-tawhîd war-rad 'alâ ahli ach-chirk
- Ahâdîth al hammâm
- Al ahkâm as-Saghîr
- Al ahkâm al kabîr
- Ikhtisâr 'Ouloûm al Hadîth
- Al adhkâr wa fadâ'il al a'mâl
- Touhfât at-tâlib bi ma'rifat ahâdîth Moukhtasâr Ibn al Hâjib

- At-takmîl fî ar-rajhi wat-ta'dîl wa ma'rifat ath-thiqât
- Ahâdîh al Ousûl
- Tasfîr al Qur'ân Al 'Azîm
- Jâmi' al Masânid wa As-Souan
- Ahâdîh les mérites des dix premiers jours de Dhoû Al Hijja
- Ahâdîth qatl al kilâb
- Ahâdîth kaffârat al majliss
- Hadîth As-Sijil
- Hadîth as-Soûr
- Jouz' l'entrée des Jinns croyants au Paradis
- Jouz' l'abattage sans prononcer le Nom d'Al-lâh (عَلَيْكَ)
- Jouz' Tathîr al masâjid
- Jouz' Fadl 'Arafah
- Jouz' la levée de la Jizya
- Jouz' la visite de la Tombe du Prophète
- Jouz' As- salât al Woustâ

- Jouz' Fath Al Qoustantîniyya
- Jouz' l'héritage des parents
- An- Nahy 'an nikâh al mouhallil
- Dhayl Târîkh Chihâb Ad- Dîn Abî Châmah
- Sîrat as- Siddîq
- Sîrat al Fârouq
- Charh At- Tanbîh li Ach- Chîrâzî
- Charh Sahîh Al Boukhârî
- Tabaqât Ach- Châfi'yya
- Sîfat An- Nâr
- As- Siyâm
- Al Fousoûl fî sîrat ar- Rasoûl
- Fadâ'il al Qour'ân
- Al Kawâkib Ad- Darârî (Moukhtaṣar Al Bidâyah)
- Moukhtaṣar al madkhal li kitâb As- Sounan d'Al Bayhaqî
- Mousnad al Fârouq
- Al Mouqaddimât

- Mouqaddimat al Ansâb
- Manâqib Ibn Taymiyya
- Manâqib Al imâm Mouḥammad Ibn Idrîs Ach- Châfi'î.



L'intercession du Prophète ﷺ au Jour de la résurrection

DIFFÉRENTES SORTES DE CHAFÂ'A

1 - Première catégorie : la grande Intercession

Cette intercession est particulière au Prophète (ﷺ) d'entre tous les Messagers, les Prophètes (Paix sur eux) et les Croyants vertueux.

Toutes les créatures la solliciteront, y compris l'intime de Dieu Ibrâhîm (ﷺ), et le *Kalîm* de Dieu, Moûsâ (ﷺ).

Les gens iront trouver Adam (ﷺ) et les Messagers (Paix sur eux) qui lui ont succédés, mais tous s'excuseront et chacun dira : *“Je ne suis pas l'homme qu'il vous faut pour cela!”*

La requête parviendra finalement jusqu'au prophète Mouḥammad (ﷺ), le maître des

enfants d'Adam dans ce monde et dans l'Autre, le Sceau des Messagers d'Allâh (ﷺ). Il dira, **“Je suis celui qu'il vous faut !”** Il se rendra alors auprès d'Allâh, Le Tout Puissant, Le Glorieux, et Le priera, au nom de tous les Hommes, de commencer le jugement, de les libérer de l'attente pénible dans laquelle ils seront sur le lieu du Rassemblement (*al mahchar*), de distinguer les Croyants des mécréants, les gens dignes du Paradis de ceux qui seront destinés pour l'Enfer.¹

Nous avons mentionné, cette forme d'intercession, dans notre *Tafsîr* de la *sourate al-Isrâ'* et le commentaire du verset suivant :

Dieu (ﷻ) dit :

﴿Et de la nuit, consacre une partie à des prières surérogatoire afin que ton Seigneur te ressuscite en une position de gloire.﴾ (17 :79)

Nous y avons également présenté certains *hadîth*. En voici une sélection, qui

1 Rapporté par Al Boukhârî et Mouslim.

met en évidence la singularité du prophète Mouhammad (ﷺ) par rapport aux autres Prophètes et Messagers (Paix et Salut d'Allah sur eux).

***Jarîr Ibn 'Abd Allâh (رضي الله عنه) a rapporté : Le Messenger d'Allah (ﷺ) a dit : «On m'a accordé cinq choses qui n'ont été accordées à aucun autre Prophète avant moi :**

- Dieu m'a accordé la victoire sur mes ennemis, par la crainte (qu'Il installe dans leurs cœurs), alors que je suis encore à la distance parcourue en un mois de voyage.**
- La terre toute entière me sert de mosquée (lieu de prosternation) et de moyen de purification.**
- Le butin (de guerre) m'a été rendu licite ; il ne l'était pour personne d'autre avant moi.**
- On m'a donné (le droit à) l'intercession.**

- Chaque Prophète a été envoyé à son seul peuple, mais j'ai été envoyé à tous les Hommes, sans distinction."²

Lorsque le Messager de Dieu (ﷺ) parle de l'intercession, il désigne 'la grande intercession : ach-chafâ'a al koubrâ'.

C'est là, la première forme d'intercession. Les premiers et les derniers d'entre les Hommes en seront informés.

Quant à l'intercession en faveur des pécheurs désobéissants, les autres Prophètes (Paix sur eux) en auront également droit, de même que les Anges.

Nous exposerons plus loin les hadîth qui traitent ce sujet, si Dieu le veut.

*Al Awzâ'î a raconté qu'Abou Hourayra (رضي الله عنه) a rapporté que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : **"Je suis le premier pour qui la terre sera fendue, le premier à intercéder et le pre-**

2 Rapporté par Al Boukhârî, Mouslim, An-Nasâ'î et Ah̄mad.

mier dont l'intercession sera acceptée."³ (Il sera le premier à être ressuscité de sa tombe.)

*Abd Allâh Ibn Sallâm (ﷺ) a rapporté : Le Messager d'Allâh (ﷺ) a dit : **"Je suis le chef des enfants d'Adam et il n'y a là aucun orgueil. Je suis le premier pour qui la terre sera fendue. Je suis le premier intercesseur et le premier dont l'intercession sera approuvée. Je tiendrai l'étendard de la louange dans ma main et Adam et tous les Prophètes seront sous ma bannière."**⁴

*Oubay Ibn Ka'b (ﷺ) a rapporté : Le Messager d'Allâh (ﷺ) a dit : **"Mon Seigneur m'a transmis que je devais réciter le Qur'ân selon une seule variation. Mais je lui ai demandé, "Ô Seigneur, rend-le facile pour ma *oumma* !" Il répondit que je devais le réciter selon une seule variation. Je lui demandai à nouveau de le rendre facile pour ma *oumma*. Alors Il répondit la troisième fois que je pouvais le réciter selon sept**

3 Rapporté par At-Tirmidhî et Ibn Mâjah.

4 Rapporté par At-Tirmidhî et Ibn Mâjah.

variations, et Il ajouta, “ Pour chaque fois que tu M’as demandé, fais une invocation.” Je dis, “ Seigneur ! Ma première invocation est que Tu pardonnes à ma *oumma*, et pour le reste, permets-moi de les réserver pour l’Au-delà, quand toutes les créatures regarderont vers moi, même Ibrâhîm.”⁵

2 - La seconde forme d’intercession, concerne des personnes dont les bonnes et les mauvaises actions sont égales.

Al Hâfiz Aboû Bakr Ibn Abî Ad-Dounyâ (Qu’Allâh lui accorde miséricorde) a raconté que ‘Abd Allâh Ibn ‘Abbâs (رضي الله عنه) a rapporté : Le Messager d’Allâh (ﷺ) a dit : “**Des pépites d’or seront érigées pour les Prophètes au Jour de la Résurrection. Ils s’y assiéront tandis que la mienne restera vacante. Je ne m’y assiérai pas, mais me tiendrai devant Allâh, Le Tout Puissant, Le Glorieux, de crainte que je ne sois envoyé au Paradis en laissant ma *oumma* derrière moi. Je dirai, ‘Ô Seigneur ! Ma *oumma*’. Allâh (ﷻ) dira, ‘Ô**

5 Rapporté par Mouslim. Il s’agit des lectures du Qur’ân.

Mouhammad, que veux-tu que Je fasse de ta *oumma*?’ Je répondrai, ‘Ô Seigneur, hâte leur jugement’. Ils seront alors convoqués et rendront leurs comptes. Certains seront envoyés au Paradis par la Miséricorde d’Allâh, d’autres grâce à mon intercession, et je n’aurai de cesse d’intercéder. Finalement, on me donnera un document pour ceux qui seront envoyés en Enfer, et l’ange gardien de l’Enfer dira, ‘Ô Mouhammad, tu ne peux soustraire toute ta *oumma* au châtement et à la Colère de ton Seigneur’ .”⁶

Abou Hourayra (رضي الله عنه) a raconté que le Prophète (ﷺ) a dit, “**Les gens seront rassemblés nus. Leurs yeux seront fixés sur le ciel, en attendant que le jugement commence. Ils se tiendront (ainsi) pendant quarante ans. Puis Allâh (ﷻ) descendra du Trône vers le Siègre, et le premier à être convoqué sera Al Khalîl Ibrâhîm (ﷺ). On le vêtira des vêtements du Paradis. Allâh, Le Tout Puissant, Le Glorieux, dira, ‘Appelez**

6 Ibn Qoudâma : Al Moughnî.

le Prophète illettré, Mouhammad'. Je me lèverai et on me fera revêtir un vêtement du Paradis. Le bassin sera ouvert pour moi. Sa largeur est égale à la distance à parcourir entre Aylâ et la Ka'ba. J'y boirai et m'y baignerai. En effet, les créatures seront accablés par la soif. Je m'assiérai ensuite à droite du Siège – personne d'autre que moi n'occupera cette place. Puis il sera dit, 'Demande et on te donnera. Intercède et cela sera accepté'... ”⁷

3 - La troisième forme : pour l'exemption des comptes

Al-Minhâl a également rapporté, d'après 'Abd Allâh Ibn Al Hârith, que le Prophète (ﷺ) a dit, “Je croiserai certains membres de ma *oumma* qui seront emmenés vers l'Enfer. Ils me diront, 'Ô Mouhammad, intercède en notre faveur'! Je demanderai aux anges d'attendre avec eux jusqu'à ce que j'aie demandé la permission du Seigneur Tout Puissant et Glorieux. On m'accordera

7 Rapporté par Al Hâkim et Ahmad dans son Mousnad.

la permission et je tomberai prosterné en implorant, 'Mon Seigneur, certains de ma *oumma*. Tu as ordonné qu'ils soient emmenés en Enfer'. Il dira, 'Va, et retire tous ceux que Je veux laisser sortir'. Puis les autres appelleront, 'Ô Mouḥammad! Nous attendons ton intercession'. Je retournerai devant mon Seigneur, demanderai Sa permission, et Il me permettra. Je me prosternerai et Il dira, 'Relève la tête, demande et tu recevras. Intercède et cela sera accepté'. Alors je dirai, glorifiant Allâh comme personne ne l'aura glorifié, 'Certains de ma *oumma* que Tu as ordonné d'emmener en Enfer'. Il dira, 'Va et retire parmi eux ceux qui ont dit *lâ ilâha ilâl-Allâh*. Je demanderai, 'Seigneur! Ceux qui ont dans le cœur l'équivalent d'une graine de foi?' Il me répondra, 'Ô Mouḥammad, cela n'est pas pour toi. Cela est pour Moi'. Alors j'irai sortir tous ceux qu'Allâh voudra que je sorte. Certains y resteront et entreront en Enfer. Les habitants de l'Enfer se raille- ront d'eux, disant, 'Vous adoriez Allâh et

ne Lui associez rien, et vous voilà pourtant en Enfer'. Ils seront peïnés de ces propos. Allâh enverra un ange avec une poignée d'eau qu'il jettera en Enfer. Tous ceux qui disaient *lâ ilâha illâ-Allâh* recevront une goutte de cette eau sur leur visage, sans exceptions. On les reconnaîtra grâce à cela et les autres présents en Enfer les envie-ront. Ils en seront ensuite sortis et admis au Paradis. Ils seront les hôtes des autres. En effet, si tous étaient les hôtes d'un seul, celui-ci aurait assez pour les servir tous. Ils seront appelés *al moujarradoûn*."

Nous constatons, d'après ce récit, que l'intercession aura lieu trois fois.

4 - La quatrième forme d'intercession

Il s'agit de l'intercession destinée à élever le rang de ceux qui sont entrés au Paradis au-delà de 'ce qu'ils mériteraient vraiment en raison de leurs actions'.

Les Mou'tazilites ne croient qu'à ce type d'intercession et rejettent tous les autres types, malgré les *hadîth* qui les mentionnent

et les confirment en plusieurs occasions, et c'est ce que nous verrons plus loin inchâ'a Allâh.

Nous plaçons notre confiance en Dieu Seul!

Les preuves de l'existence de cette quatrième forme d'intercession figurent dans des *hadîth* rapportés dans les deux *Sahîh* et d'autres recueils.

Ainsi, lors de la bataille de Awtâs⁸, Aboû 'Âmir (ﷺ), l'oncle d'Aboû Moûsâ Al Ach'arî (ﷺ), fut gravement blessé. Aboû Moûsâ (ﷺ) en informa le Prophète (ﷺ) qui leva les mains et pria, **“ Ô Allâh ! Pardonne à Ton serviteur Aboû 'Âmir. Et au Jour de la Résurrection, élève-le au-dessus de nombreuses de Tes créatures. ”**⁹

Un autre *hadîth* en témoigne, celui rapporté par Oumm Salama (Qu'Allâh soit satisfait d'elle) : Le Messager d'Allâh (ﷺ)

8 Awtâs est une vallée dans la terre des Hawâzin. La bataille de Hounayn y eut lieu en l'an 8 de l'Hégire.

9 Rapporté par Al Boukhârî et Mouslim.

a prié pour Aboû Salama (ﷺ) après sa mort, en ces termes : **“ Ô Allâh ! Pardonne à Aboû Salama et élève son rang parmi les bien-guidés. Et permet-lui d’avoir un beau nom parmi ceux qui lui succéderont. Pardonne-nous ainsi qu’à lui, Ô Seigneur des mondes. Elargit sa tombe et qu’elle lui soit illuminée.”**¹⁰

5 - La cinquième catégorie

Le Qâdî ‘Iyâd (Qu’Allâh lui accorde miséricorde) et d’autres savants ont mentionné ce type d’intercession. Elle concerne les gens qui seront admis au Paradis sans aucun jugement. Je n’en trouve aucune preuve d’après mes connaissances, et le Qâdî ‘Iyâd ne cite aucune preuve authentique non plus pouvant l’appuyer. Je me souviens cependant du *hadîth* de ‘Oukâcha Ibn Mih-san (ﷺ) selon lequel le Prophète (ﷺ) a prié pour lui afin qu’il soit

10 Mouslim, Aboû Dâwoûd et Ibn Mâjah.

Note : on peut rajouter les *hadîth* concernant ‘al moubacharouïn bil jannati’, parmi les Compagnons du Prophète (ﷺ).

l'un des soixante-dix milles qui seront admis au Paradis sans jugement.

6 - La sixième catégorie

Aboû 'Abd Allâh Al Qour̄toubî (Qu'Allâh lui accorde miséricorde) a mentionné ce sixième type d'intercession dans son ouvrage *at-Tadhkira*. Il s'agit de l'intercession du Prophète (ﷺ) en faveur de son oncle, Aboû T̄alib, afin que son châtiment soit allégé...

Il en existe des preuves donc le *hadîth* d'Aboû Sa'îd (رضي الله عنه) figurant dans le *sahîh Mouslim*, et selon lequel lorsque Aboû T̄alib était mentionné devant lui, le Prophète (ﷺ) disait, **“Peut-être mon intercession lui servira-t-elle au Jour de la Résurrection. Il sera placé dans un fossé de feu peu profond qui ne lui arrivera qu'aux chevilles, et qui fera néanmoins bouillonner son cerveau.”**¹¹

En vérité, les négateurs ne tireront aucun profit d'aucune des formes des intercessions,

11 Rapporté par Al Boukhârî et Mouslim.

on pourrait citer, à ce sujet, la Parole d'Allâh, (ﷺ) :

﴿ *Ne leur profitera point, donc, l'intercession des intercesseurs.* ﴾ (74 :48)

On verra plus loin que l'intercession ne permettra pas la sortie de l'Enfer des négateurs, contrairement aux pécheurs parmi les monothéistes, qui pourront, par la Grâce d'Allâh (ﷺ), tirer profit de l'intercession et sortiront de l'Enfer et seront admis au Paradis.

7 - La septième catégorie d'intercession

Il s'agit de l'intercession du Prophète (ﷺ) en faveur de tous les Croyants afin qu'ils soient autorisés à entrer au Paradis. Anas Ibn Mâlik (رضي الله عنه) a rapporté que le Messager d'Allâh (ﷺ) a dit, **“Je serai le premier intercesseur au Paradis.”**¹²

Dans le *hadîth* du *Soûr*, après le passage sur le *Sirât* : **Lorsque ceux qui méritent le Paradis arriveront devant ses portes, ils se**

12 Rapporté par Mouslim.

consulteront les uns les autres pour savoir qui intercèdera en leur faveur auprès d'Al-lâh (ﷻ) pour qu'Il leur permette d'entrer au Paradis. Ils diront, “ Qui en est le plus digne que votre père Adam ? Allâh l'a créé de Ses Mains, lui a insufflé Son Esprit et lui a parlé face à face. ” Ils iront le trouver et lui demanderont, mais il leur rappellera sa faute. Il leur dira, “ Je ne suis pas celui qu'il vous faut pour cela, allez plutôt trouver Noûh (ﷻ), car il fut le premier des Messagers. ” Ils iront lui demander d'intervenir mais lui aussi leur rappellera une erreur et leur dira ne pas être celui qu'il leur faut. Il leur conseillera de s'adresser à Moûsâ (ﷻ). Quand ils iront le trouver, lui aussi le donnera la même réponse et leur suggérera d'aller voir Mouhammad (ﷻ). Le Prophète (ﷺ) a dit, “ Ils viendront me trouver et j'ai auprès de mon Seigneur trois droits à l'intercession qu'Il m'a promis. J'irai au Paradis, saisirai la poignée de sa porte et demanderai à ce qu'on l'ouvre. Elle sera ouverte pour moi, j'y serai accueilli et

on m'y souhaitera la bienvenue. Lorsque j'y entrerai, je verrai mon Seigneur Le Tout Puissant, Le Glorieux. Je tomberai prosterné devant Lui. Il me permettra de Le louer et de L'exalter avec des mots qu'Il n'aura permis à aucune de Ses créatures avant moi. Puis Il me dira, 'Relève la tête, Ô Mouhammad, et intercède. Ce sera accepté. Demande et l'on t'accordera'. Lorsque je relèverai la tête, Allâh (ﷻ) me demandera, – et Il le sait mieux – 'Que t'arrive-t-il?' Je répondrai, 'Ô Seigneur, Tu m'avais promis (le droit à) l'intercession. Alors accepte mon intercession en faveur des gens du Paradis afin qu'ils puissent y entrer'. Il dira, 'Tu as demandé et Je leur ai permis d'entrer au Paradis'." Le Messager d'Allâh (ﷺ) dira, "Par Celui qui m'a envoyé avec la Vérité, vous ne connaissez pas mieux vos épouses et vos demeures ici-bas que ceux du Paradis ne connaissent leurs épouses et leurs demeures."

8 - La huitième catégorie

Il s'agit de l'intercession en faveur de ceux, parmi la *oumma* du prophète Mouhammad (ﷺ), qui auront perpétré de graves péchés et à qui étaient destinés au Feu de l'Enfer. On les en fera sortir. Les *hadith* sur le sujet abondent plusieurs reprises dans les recueils.



SECTION

Ceux qui nient l'intercession

L'intercession est rejetée par *les Kharijites* et *les Mou'tazilites* : ils rejettent toutes les sortes d'intercession, soit parce qu'aucune connaissance ne leur en est parvenue, prétendent-ils, soit parce qu'ils sont des gens obstinés. Les premiers ignorent l'authenticité des *hadîth*, et les derniers les connaissent mais sont trop obstinés pour l'admettre.

Il faut savoir, enfin que ce type d'intercession est valable pour les Anges, les Prophètes (Paix sur eux tous) ainsi qu'aux Croyants. Le Prophète (ﷺ) y aura souvent recours, encore et encore par la grâce d'Allâh (ﷻ).

Choix de hadîth sur l'intercession du Prophète ﷺ

* *Hadîth d'Oubay Ibn Ka'b* (ﷺ)

Ibn Abî Ad-Dounyâ a rapporté qu'Oubay Ibn Ka'b (ﷺ) a raconté : Le Messager d'Allah (ﷺ) a dit, “**Je serai le *khatîb* (porte-parole) des Prophètes (Paix sur eux) au Jour de la Résurrection, ainsi que leur *imâm* et leur intercesseur.**”

* *Hadîth d'Anas Ibn Mâlik* (ﷺ)

Ibn Abî Ad-Dounyâ a raconté qu'Anas Ibn Mâlik (ﷺ) a rapporté : Le Messager d'Allah (ﷺ) a dit, “**Je serai le premier à sortir (de la terre) ; je serais leur chef quand ils formeront une délégation, leur porte-parole quand ils seront sans voix, leur intercesseur quand ils seront immobiles, et celui qui leur annoncera une bonne nouvelle quand**

ils seront découragés. L'honneur et les clés seront dans ma main ce jour-là, de même que l'étendard de la louange. Et je suis le plus noble des enfants d'Adam aux yeux d'Allâh, Le Tout Puissant, Le Glorieux, entouré par un millier d'esclaves comme s'ils étaient des œufs cachés ou des perles éparpillées."¹³

Autre version d'après lui

Le Messager d'Allâh (ﷺ) a dit, “**Mon intercession sera pour ceux, de ma *oumma*, qui auront commis de graves péchés.**”¹⁴

Autre version d'après lui

Le Messager d'Allâh (ﷺ) a dit, “**Chaque Prophète a fait une demande – ou fait une prière, qui lui a été exaucée. Quant à moi, effectivement, Allâh a répondu à ma prière**

13 Rapporté par Ad-Dârimî.

14 Rapporté par Aḥmad, Aboû Dâwoûd, At-Tirmidhî, Al Bazzâr, Aboû Ya'lâ et Ibn Abî Ad-Dounyâ.

d'intercéder en faveur de ma *oumma* le Jour de la Résurrection."¹⁵

Autre version encore d'après lui

Le Messager d'Allâh (ﷺ) a dit, “**Au Jour de la Résurrection, j'aurai la permission d'intercéder. Alors j'intercéderai pour quiconque a dans le cœur ne fût-ce que l'équivalent du poids d'un atome de foi, jusqu'à ce qu'il ne reste plus personne qui ait dans le cœur ce peu de foi,**” et il agita (ﷺ) son pouce et son index.

***Hadîth de Jâbir Ibn 'Abd Allâh (رضي الله عنه)**

Ahmad a raconté que Jâbir Ibn 'Abd Allâh a rapporté : Le Messager d'Allâh (ﷺ) a dit, “**Chaque Prophète a fait une prière particulière. J'ai reporté la mienne – mon intercession en faveur de ma *oumma* – au Jour de la Résurrection.**”¹⁶

15 Rapporté par Ahmad, Al Boukhârî et Mouslim.

16 Mousnad Ahmad, Al Bayhaqî, al-Kâmil et Ibn Mâjah.

Autre version d'après lui

Le Messager d'Allâh (ﷺ) a dit, “**Au Jour de la Résurrection, mon intercession sera pour ceux de ma *oumma* qui auront commis de graves péchés.**”

Mouhammad, un sous-rapporteur, demanda, “Qu'est-ce que cela veut dire Ô Jâbir?”

Il répondit, “Ô Mouhammad ! Celui qui accroît ses bonnes actions au-dessus de ses mauvaises sera parmi ceux qui entreront au Paradis sans aucun jugement. Et celui dont les bonnes actions et les mauvaises seront égales sera soumis à un jugement léger et facile avant d'entrer au Paradis. Mais l'intercession du Messager d'Allâh (ﷺ) sera réservée à celui qui se sera entravé lui-même et causé du mal envers sa personne !”.

Selon une autre version du même récit, rapportée par Jâbir (رضي الله عنه) a raconté que le Prophète (ﷺ) a récité ensuite, la Parole de Dieu (ﷻ) :

﴿Et ils n'intercèdent qu'en faveur de ceux qu'Il a agréés (tout en étant) pénétrés de Sa crainte.﴾ (21 :28)

Puis il a dit (ﷺ), “**Mon intercession est pour ceux de ma *oumma* qui auront commis de graves péchés.**”¹⁷ (Al Hâkim l'a classé comme sahih).

Al Bayhaqî a commenté ce *hadîth* cela de la façon suivante : L'intercession est accordée aux auteurs des péchés majeurs, et le Prophète (ﷺ) est le seul à pouvoir le faire. Les Anges intercèderont pour ceux qui auront commis des péchés mineurs et pour que certains soient élevés dans les rangs. Le verset pré-suppose que celui pour qui l'intercession est faite est un Croyant qui aurait commis des péchés majeurs, à condition qu'il n'ait rien associé à Dieu, Le Très Haut. Les négateurs en sont exclus à cause de leur mécréance.

17 Rapporté par Aboû Dâwoûd, At-Tirmidhî et Ahmad.

Autre version d'après lui

Le Messenger d'Allâh (ﷺ) a dit, ... (la même version que celle relaté plus haut selon lui).

(Mouslim et Ahmad)

Autre version encore d'après lui

Le Messenger d'Allâh (ﷺ) a dit, “**Quand les habitants du Paradis et de l'Enfer seront séparés, que ceux dignes du Paradis y entreront, et que ceux qui méritent d'aller en Enfer y iront, les Messagers se lèveront et intercèderont. On leur dira, 'Allez retirer ceux que vous savez (avoir la foi)'. C'est ce qu'ils feront, mais ceux-ci seront brûlés et noircis ; ils les mettront dans une rivière appelée la Rivière de la Vie. Les parties brûlées de leurs corps tomberont à la surface de la rivière et ils en sortiront blancs comme du verre. Les Messagers intercèderont à nouveau et on leur dira d'aller retirer ceux ayant dans le cœur une foi équivalente au poids d'un *qîrât* ; ce qu'ils feront rapidement avant d'intercéder à nouveau. On leur dira encore d'aller retirer tous ceux**

ayant dans le cœur une foi équivalente au poids d'un grain de moutarde, ce qu'ils feront. Puis Allâh (ﷻ) dira, 'Maintenant, c'est à Moi, de retirer, de par Ma Science et Ma Miséricorde, ceux que Je voudrais'. Il en sortira plusieurs fois ce qu'ils avaient retiré auparavant. Et Il multipliera encore cela. Sur leurs cous sera inscrit, 'Libérés par Allâh'. Ils entreront au Paradis où on les appellera, '*al jahannamiyyoûn*'.¹⁸

**Hadîth de 'Oubâda Ibn As-Sâmit (ﷺ)*

Ahmad a raconté que 'Oubâda Ibn As-Sâmit a rapporté : Une nuit, les Compagnons (Que Dieu soit satisfait d'eux) ne trouvèrent plus le Prophète (ﷺ) alors qu'ils campaient avec eux. Ils s'inquiétèrent et imaginèrent qu'Allâh, Béni et Très Haut, lui avait choisi d'autres Compagnons. Alors qu'ils étaient ainsi perdus dans leurs suppositions, ils le virent arriver soudain, ils scandèrent la grandeur d'Allâh, et lui avouèrent, " Ô Messager d'Allâh, nous redoutions qu'Allâh Le Béni,

18 Rapporté par Ahmad.

Le Très Haut, n'ait choisi pour toi d'autres Compagnons que nous." Le Messager de Dieu (ﷺ) leur dit, **"Non ! Vous êtes plutôt mes Compagnons dans ce monde et dans l'au-delà. Allâh, Le Très Haut m'a réveillé et m'a dit, 'Ô Mouhammad ! Je n'ai envoyé aucun Prophète, ni aucun Messager pour qui, lorsqu'il m'a demandé une chose, je ne la lui ai donnée. Alors demande, Ô Mouhammad ; tu recevras'. J'ai dit, 'Ô Seigneur ! Ce dont j'ai besoin, c'est de mon intercession en faveur de ma *oumma* au Jour de la Résurrection'." Aboû Bakr (رضي الله عنه) demanda alors, "Ô Messager d'Allâh ! Qu'est-ce que l'intercession ?" Il répondit, **"Je dirai, 'Ô Seigneur ! Mon intercession auprès de Toi en faveur de ma *oumma* que j'avais reportée au Jour de la Résurrection'. Il me dira, 'Oui ! Cela t'a été accordée'. Alors Allâh, Le Très Haut, retirera ceux qui resteront de ma *oumma* en Enfer, et les fera entrer au Paradis."**¹⁹**

19 Rapporté par Ahmad.

*Autre hadîth de Jâbir (ﷺ)

Ibn Abî Ad-Dounyâ a rapporté que Talq Ibn Habîb a raconté : J'étais un négateur convaincu de l'intercession jusqu'à ce que je rencontre Jâbir Ibn 'Abd Allâh (ﷺ). Je lui récitai tous les versets que je connaissais et qui affirmaient que les habitants de l'Enfer y resteraient à jamais. Il me dit, "Ô Talq, te considères-tu mieux informé que moi au sujet du Livre d'Allâh et à la *Sounna* de Son Prophète (ﷺ)? Saches que tout ce que tu as récité se rapporte aux polythéistes, quant à ceux qui ont commis des péchés, parmi les croyants, ils seront punis pour cela. Puis ils seront retirés de l'Enfer." Il pointa alors la main vers ses oreilles et dit, "**Qu'elles deviennent sourdes si je n'ai pas entendu le Messager d'Allâh (ﷺ) le dire, tout en récitant ce que tu m'as récité.**"

*Hadîth d'Ibn 'Abbâs (ﷺ)

Ahmad a rapporté que Zayd Ibn Abî Nadra a raconté : Ibn 'Abbâs (ﷺ) nous a fait un sermon depuis le *minbar* de Baṣra. Il a dit :

Le Messager d'Allâh (ﷺ) a dit, “ **Chaque Prophète (ﷺ) a eu une prière. Ils l'ont tous réalisée dans ce monde, tandis que j'ai différé la mienne pour intercéder en faveur de ma *oumma* le Jour du Jugement dernier. Ce Jour-là, je serai le chef des enfants d'Adam (ﷺ), et il n'y a aucun orgueil à cela. Je serai le premier pour qui la terre se fendra, et il n'y a aucun orgueil à cela. Je tiendrai dans ma main l'étendard de la louange, et il n'y a aucun orgueil à cela. Adam (ﷺ) et les autres à ses côtés se tiendront sous ma bannière, et il n'y a aucun orgueil à cela. Le Jour de la Résurrection se prolongera pour les gens, et ils souffriront de l'attente (dans le lieu du Rassemblement), alors certains d'entre eux diront aux autres, ‘Venez voir Adam (ﷺ), le père de l'humanité. Il intercédéra en notre faveur auprès de notre Seigneur afin qu'Il juge entre nous’. Ils diront, ‘Ô Adam, tu es celui qu'Allâh a créé de Ses Mains. Il t'a fait résider au Paradis et les Anges se sont prosternés devant toi. Intercèdes donc en notre faveur auprès de notre Seigneur afin qu'Il**

soit notre juge'. Il leur dira, 'Je n'en suis pas digne. J'ai été expulsé du Paradis par ma faute, et je n'ai pas d'autre préoccupation aujourd'hui que mon propre sort. Mais allez plutôt trouver Ibrâhîm, l'intime de Dieu (*Al Khalîl*)'. Ils iront voir Ibrâhîm et lui diront, 'Ô Ibrâhîm, intercède en notre faveur auprès de notre Seigneur pour qu'il débute le jugement'. Il leur dira, 'Je ne suis pas digne de faire cela. J'ai menti en Islam par trois fois. Par Allâh, c'était seulement pour essayer de défendre la religion d'Al-lâh'. Il avait dit à son peuple, (1) '*Je suis malade*', et (2) '*C'est le plus vieux d'entre eux (les idoles) qui l'a fait, alors demandez-leur s'ils peuvent parler*', et (3) a présenté son épouse Sarah, devant le Pharaon, comme étant 'sa sœur'. Il leur dira, 'Aujourd'hui, c'est ma vie qui m'importe et rien d'autre. Allez plutôt trouver Moûsâ. Allâh l'a choisi pour Messenger et pour confident' (*Kalîm*). Ils iront trouver Moûsâ (ﷺ) et lui diront, 'Intercède en notre faveur auprès de ton Seigneur afin qu'Il commence le juge-

ment'. Il leur dira, 'Je n'en suis pas digne. J'ai tué une âme injustement et rien ne me préoccupe aujourd'hui si ce n'est moi-même. Mais allez voir 'Îsâ, l'Esprit d'Allâh et Sa Parole'. Ils iront trouver 'Îsâ et lui demanderont d'intercéder pour eux auprès de leur Seigneur afin qu'Il prenne place pour le jugement. Mais il leur dira, 'Je ne suis pas digne de cela. J'ai été pris pour un dieu avec Allâh. Rien ne m'importe aujourd'hui que moi-même. Dites-moi, si un récipient est scellé, peut-on en prendre le contenu sans briser le sceau?' Ils lui diront, 'Non.' Il dira, 'En effet, Mouhammad est le sceau des Prophètes. Le Jour est venu! On lui a pardonné ses péchés passés et futurs'."

Le Prophète (ﷺ) a dit, "Ils viendront me trouver et me diront, 'Ô Mouhammad, intercède en notre faveur auprès de ton Seigneur afin qu'Il commence le jugement'. Je leur dirai, 'Je suis celui qu'il vous faut pour autant qu'Allâh me le permette, car Il n'accorde cela qu'à celui qu'Il veut et dont Il est satisfait'. Alors, lorsque Dieu

décidera de juger entre les Hommes, un appeleur appellera, 'Où est Mouhammad et sa *oumma*?' Nous sommes donc les derniers et les premiers. Les derniers parmi les *oumam* (les communautés), et les premiers à être jugés. Les autres *oumam* nous céderont le passage. Nous passerons (devant elles) les membres rayonnants par les traces des ablutions. Il sera dit, 'Cette *oumma* est presque comme l'ensemble des Prophètes'. J'arriverai devant la porte du Paradis dont je saisirai la poignée, et je frapperai. Quelqu'un demandera, 'Qui es-tu?' Je répondrai, 'Je suis Mouhammad'. Alors on ouvrira. Je verrai mon Seigneur, Le Tout Puissant et Le Glorieux. Il sera sur Son Siègre ou Son Trône (Hammâd, le rapporteur, n'en était pas sûr). Je tomberai prosterné devant Lui, et Le louerai d'une louange que personne n'aura prononcée avant moi, et que personne ne prononcera (comme cela) après moi. On me dira, 'Ô Mouhammad! Lève la tête et demande, tu recevras. Parle et tu seras entendu. Intercède, et cela sera

accepté'. Alors je relèverai la tête et dirai, 'Ô Seigneur! Ma *oumma*, ma *oumma*!' Il dira, 'Retire (de l'Enfer) celui qui a dans le cœur l'équivalent de ceci et de cela'. (Hammâd a oublié) Puis je retournerai et répéterai la même chose. Dieu Le Très Haut dira, 'Lève la tête. Parle. Tu es entendu. Demande, tu recevras. Intercède, cela est accepté'. Je dirai, 'Ô Seigneur, ma *oumma*, ma *oumma*!' Il dira, 'Retire celui qui a dans le cœur l'équivalent du poids de ceci et de cela', en mentionnant d'autres choses que la première fois. Puis je reviendrai à nouveau, me prosternerai et répéterai les mêmes paroles. On me dira de relever la tête, de parler, et d'intercéder. Je dirai encore, 'Ô Seigneur, ma *oumma*, ma *oumma*!' Il dira, 'Retire celui qui a dans le cœur l'équivalent du poids de ceci et de cela'.²⁰

Ibn Mâjah a rapporté la même chose. Comme nous l'avons vu lors de l'exposé du deuxième et troisième types d'intercession.

20 Rapporté par Ahmad.

****Hadîth de 'Abd Allâh Ibn 'Oumar (رضي الله عنه)***

Ahmad a raconté que 'Abd Allâh Ibn 'Oumar (رضي الله عنه) a rapporté : **Le Messager d'Allâh (ﷺ) a dit, "J'ai eu le choix entre l'intercession et la garantie de l'admission de la moitié de ma *oumma* au Paradis. J'ai opté pour l'intercession : elle est plus générale et bénéfique. " Car, est-ce les vertueux qui seront en Enfer ? Non ! Vous y trouverez plutôt les pécheurs et les malfaisants. "**²¹

****Hadîth de 'Abd Allâh Ibn 'Amr Ibn al-'As (رضي الله عنه)***

Mousslim a rapporté d'après 'Abd Allâh Ibn 'Amr Ibn Al 'Âs, que le Prophète (ﷺ) a récité les versets suivants :

L'un dans lequel Ibrâhîm (رضي الله عنه) s'adresse à Allâh (ﷻ) :

﴿ Ô mon Seigneur, elles (les idoles) ont égaré beaucoup de gens. Quiconque me suit est des miens. Quant à celui qui me

21 Rapporté par Ibn Mâjah.

désobéit, c'est Toi, Le Pardonneur, Le Très Miséricordieux! ﴿ (14 :36)

Un autre verset dans lequel 'Îsâ (ﷺ) invoque Dieu :

﴿ *Si Tu les châties, ils sont Tes serviteurs. Et si Tu leur pardonnes, c'est Toi Le Puissant, Le Sage.* ﴾ (5 :118)

Un troisième verset qui évoque la prière de Noûh (ﷺ) : ﴿ *Seigneur, ne laisse sur la terre aucun mécréant.* ﴾ (71 :26)

Puis il a levé les mains en pleurs, et a invoqué Allah en ces termes : **“ Ô Allâh, ma oumma, ma oumma!”** Alors Allâh (ﷻ) a dit à Jibrîl (ﷺ) – bien qu’Il sache toute chose – **“ Va lui demander ce qui le fait pleurer de la sorte.”** Alors Jibrîl vint à la rencontre du Prophète (ﷺ), qui lui expliqua la cause de sa plainte. Jibrîl (ﷺ) transmis ses craintes à Allâh (ﷻ) – qui le savait déjà parfaitement et – qui lui ordonna d’aller lui dire, **“ Nous t’apporterons satisfaction au sujet de ta oumma, et ne te lèserons point dans ta communauté.”**

****Hadîth de ‘Abd Allâh Ibn Mas’ôûd (ﷺ)***

Nous avons déjà mentionné précédemment le récit de ‘Alqama au sujet du bassin (*al harwa*) et du *maqâm al mahmoûd*, dans lequel l’intercession est mentionnée (telle qu’elle a été rapportée par Ibn Mas’ôûd (ﷺ)).

****Hadîth de ‘Abd Ar-Rahmân Ibn Abî ‘Aqîl (ﷺ)***

Al Bayhaqî a rapporté d’après Ibn Abî ‘Aqîl que celui-ci vint trouver le Prophète (ﷺ) avec une délégation. Ils laissèrent leurs montures à la porte. “Je ne détestais personne davantage que l’homme chez qui nous allions, a-t-il dit, mais à notre retour, personne ne m’étais plus cher.” Quelqu’un parmi eux demanda, “Ô Messager d’Allâh, pourquoi n’as-tu pas demandé à ton Seigneur l’équivalent du royaume de Soulaymân ?” Le Prophète (ﷺ) rit, puis répondit, “**Aux yeux d’Allâh, satisfaire vos besoins est meilleur que le royaume de Soulaymân. En réalité, Allâh (ﷻ) a accordé à chaque Prophète une prière. Certains parmi eux ont choisi la réa-**

lisation de la leur dans ce monde, et Allâh (ﷻ) la leur a accordée, et certains ont choisi de prier pour la destruction de leur nation, car ils désobéissaient. Mais quant à moi, j'ai gardé la mienne en réserve auprès d'Al-lâh pour pouvoir intercéder en faveur de ma *oumma* au Jour de la Résurrection." Ce *hadîth* est *gharîb* ainsi que son *isnâd* (chaîne).

****Hadîth de 'Outhman Ibn Affân (ﷺ)***

Abou Ya'lâ a raconté que 'Outhmân (ﷺ) a rapporté : Le Messager d'Allâh (ﷺ) a dit, "Au Jour de la Résurrection, trois (personnes) intercéderont : les Prophètes, les *'oulamâ'*, puis les martyrs."²²

Al Bazzâr a raconté que 'Outhmân (ﷺ) a rapporté que le Prophète (ﷺ) a dit, "Les premiers à intercéder au Jour de la Résurrection seront les Prophètes, puis les martyrs, et enfin les Croyants."

22 Rapporté par Ibn Mâjah. Kanz al-'Oummâl.

****Hadîth de 'Alî Ibn Abî Tâlib (ﷺ)***

Al Bazzâr a raconté que Harb Ibn Chourayh Al Bazzâr a demandé à Aboû Ja'far Mouhammad Ibn 'Alî si l'intercession dont parlaient les Iraquiens était vraie. Il lui demanda, "Quelle intercession?" Harb dit, "L'intercession du Messenger de Dieu (ﷺ)." Il lui répondit, "C'est vrai. Par Allâh, mon oncle, Mouhammad Ibn 'Alî Ibn al Hanafiyya m'a rapporté d'après les dires de 'Alî Ibn Abî Tâlib (ﷺ) que le Messenger d'Allâh (ﷺ) a dit, "**J'intercéderai pour ma *oumma* jusqu'à ce que mon Seigneur, Le Tout Puissant, Le Glorieux, m'appelle pour me dire, 'Es-tu satisfait, Ô Mouhammad?' Je Lui dirai, 'Mon Seigneur, je suis satisfait'.**"²³

****Hadîth de 'Awf Ibn Mâlik (ﷺ)***

Ibn Abî Ad-Dounyâ a raconté que 'Awf Ibn Mâlik Al Achja'î (ﷺ) a rapporté : Le Messenger d'Allâh (ﷺ) a dit, "**La nuit dernière, quelqu'un est venu me voir de la**

23 Majma 'Az-Zawâ'id, Kanz al-'Oummâl.

part de mon Seigneur pour me proposer de choisir entre 'l'admission de la moitié de ma *oumma* au Paradis' et '(le droit) à l'intercession'. J'ai choisi l'intercession." Les Sahâba (Que Dieu soit satisfait d'eux) dirent, "Ô Messager d'Allâh, nous t'adjurons par Allâh et par notre qualité de Compagnons, de nous faire figurer parmi ceux qui méritent ton intercession." Il les rassura, "Que ceux qui sont présents ici soient témoins que mon intercession est réservée à ceux de ma *oumma* qui meurent sans avoir rien associé à Allâh."²⁴

Selon une autre version rapportée par lui, le Prophète (ﷺ) a précisé que le messager d'Allâh, qui s'était présenté à lui, était Jibrîl (ﷺ).

****Hadîth de Ka'b Ibn 'Ajra (ﷺ)***

Al Bayhaqî a rapporté d'après Ka'b Ibn 'Ajra (ﷺ) que celui-ci a demandé, "Ô Messager d'Allâh, l'intercession ! L'intercession !" Alors

24 Rapporté par Al Hâkim et Al Bayhaqî.

le Prophète d'Allâh (ﷺ) lui a dit, “**Mon intercession est réservée à ceux de ma *oumma* qui ont commis des péchés majeurs.**”

****Hadîth d'Abou Bakr as-Siddîq*** (ﷺ)

Ahmad a rapporté qu'Abou Bakr as-Siddîq (ﷺ) a raconté : Un matin, le Messager d'Allâh (ﷺ) a accompli la prière du *Fajr*. Puis il s'est assis jusqu'à ce que le soleil se soit levé et a ri. Il est ensuite resté assis à la même place jusqu'à ce qu'il ait accompli la prière de *Zouhr*, du *Asr* et du *Maghrib*, chacune en son heure. Il n'a pas parlé pendant tout ce temps là. Puis il a accompli la prière du *Ichâ'*, la dernière, et s'est levé pour rentrer chez lui.

Les gens ont demandé à Abou Bakr, “Ne vas-tu pas lui demander de quoi il retourne ? Il a fait aujourd'hui ce qu'il n'avait jamais fait auparavant.” Il est donc allé interroger le Messager de Dieu (ﷺ) à ce sujet, qui (ﷺ) lui a répondu, “**Oui. Aujourd'hui m'a été présenté ce qu'il en sera des affaires du monde et de l'Au-delà. Allâh, Le Très Haut, rassemblera les premiers et les derniers sur**

une seule plaine ; ils s'épuiseront là jusqu'à ce qu'ils arrivent près d'Adam, trempés par la transpiration. Ils diront, " Ô Adam ! Tu es l'élu d'Allâh. Intercède en notre faveur auprès de ton seigneur." Il dira, " Il m'arrive la même chose qu'à vous. Allez plutôt trouver votre père après votre père – Noûh (ﷺ) :

﴿ Certes, Allâh a élu Adam, Noûh, la famille d'Ibrâhîm et la famille de 'Imrân au-dessus de toute l'humanité. ﴾ (3 :33)

Alors ils iront trouver Noûh (ﷺ) et lui diront, " Intercède pour nous auprès de ton Seigneur. Tu est celui qu'Allâh a choisi et Il a répondu à ta prière et aucun Prophète n'a prié comme tu l'as fait." Il dira, " Ce n'est pas moi. Allez voir Ibrâhîm. Allâh l'a choisi pour *Khalîl*." Ils iront donc le trouver, mais celui-ci leur donnera la même réponse et leur conseillera d'aller voir Moûsâ avec qui Allâh (ﷺ) a parlé. Il leur dira, " Ce n'est pas à moi de le faire. Allez voir le chef des enfants d'Adam. Il est le premier pour qui la terre s'est ouverte le Jour de la Résurrection.

Allez voir Mouhammad. Il intercédéra pour vous auprès de votre Seigneur.” Ils viendront à moi et je demanderai la permission à mon Seigneur. Il me donnera la permission et quand je Le verrai, je tomberai prosterné et Il me laissera ainsi prosterné aussi longtemps qu’Il le voudra. Puis Il me dira, “Relève la tête. Parle et tu seras entendu. Intercède et cela te sera accordé.” Alors je relèverai la tête et voyant mon Seigneur, Le Majestueux, Le Glorieux me regarder, je tomberai à nouveau prosterné pendant l’équivalent d’une semaine. Allâh (ﷻ) me dira, “Relève la tête. Parle et tu seras entendu. Intercède et l’on t’accordera.” Je lèverai la tête, et lorsque je verrai mon Seigneur Tout Puissant et Glorieux devant moi, je tomberai prosterné pendant une autre semaine, jusqu’à ce qu’Allâh (ﷻ) me dise de relever la tête, de parler et d’intercéder. Alors que je voudrai me prosterner à nouveau, Jibrîl me saisira par l’épaule et m’enseignera une prière qui n’aura jamais été apprise à personne avant moi. Je dirai,

“ Ô Seigneur, Tu m’as créé comme chef des enfants d’Adam mais il n’y a aucun orgueil à cela, et comme le premier pour qui la terre s’est ouverte au Jour de la Résurrection, et il n’y a aucun orgueil à cela”, jusqu’à ce que ma *oumma* vienne à moi près du bassin – plus que (ceux) entre San’â et Aylâ. Puis il sera dit, “ Convoquez les Prophètes (Paix sur eux).” Tous les Prophètes se présenteront – l’un avec un groupe, un autre avec cinq ou six personnes, un autre tout seul. Puis il sera dit, “ Convoquez les martyrs.” Ils intercéderont pour ceux qu’ils voudront, après quoi, Allâh (ﷻ) dira, “ Je suis Le plus Miséricordieux d’entre tous ceux qui font preuve de miséricorde. Admettez au Paradis tous ceux qui ne M’ont jamais rien associé.” Ceux-là seront admis au Paradis. Puis Allâh (ﷻ) dira, “ Regardez en Enfer. Y en a-t-il parmi eux qui ont accompli une bonne action quelle qu’elle soit ?” Ils y trouveront un homme et lui demanderont, “ As-tu jamais fait une bonne action ?” Il répondra, “ Non, excepté que j’accordais aux

gens du répit dans l'achat et la vente." Allâh (ﷺ) dira, "Soyez indulgents avec Mon serviteur comme il l'était avec Mes serviteurs." Puis un autre homme sera amené et on lui demandera, "As-tu jamais fait un bien ?" Il dira, "Non, excepté que j'ai ordonné à mes enfants, 'Quand je mourrai, brûlez mon corps, réduisez mes restes en cendres et dispersez-en une partie dans la mer, et une autre au vent, de façon à ce que le Seigneur des mondes n'ait aucun pouvoir sur moi'." Allâh (ﷺ) lui demandera, "Pourquoi as-tu fait cela ?" Il dira, "Par crainte de Toi." Allâh (ﷺ) dira, "Regardez le Roi, Le Plus Puissant de tous les rois. Voici pour toi (le Paradis) et dix fois autant." L'homme lui dira, "Pourquoi te moques-Tu de moi alors que Tu es le Maître des Mondes ?"

Le Messager d'Allâh (ﷺ) ajouta, "C'est la raison pour laquelle j'ai ri à l'heure du *Douha*."²⁵

25 Rapporté par Ahmad.

***Hadîth d'Abou Sa'îd Al Khoudrî (رضي الله عنه)**

Ahmad a rapporté qu'Abou Sa'îd Al Khoudrî (رضي الله عنه) a raconté : J'ai entendu le Messager d'Allâh (ﷺ) dire : “ **Le Sirât sera placé au-dessus de l'Enfer. Il y aura des épines comme les épines de Sa'dân. Les gens passeront dessus. Un Musulman le traversera sain et sauf, un autre sera blessé, et un autre encore sera saisi et tombera dedans, la tête la première. Lorsqu'Allâh (ﷻ) aura terminé les comptes de Ses serviteurs, les Croyants verront qu'il manque parmi eux certains hommes qui étaient avec eux dans le monde, qui accomplissaient la salât comme ils l'accomplissaient eux-mêmes, payaient la zakât, jeûnaient comme ils jeûnaient, faisaient le hajj, et participaient aux batailles à leurs côtés. Ils imploreront Dieu, “ Ô notre Seigneur, des serviteurs parmi Tes serviteurs. Ils étaient avec nous. Ils accomplissaient la salât comme nous dans le monde, payaient la zakât, jeûnaient, faisaient leur hajj comme nous, et participaient aux batailles à nos côtés. Nous ne**

les voyons pas.” Il leur dira, “Allez jusqu’à l’Enfer et retirez-en tous ceux d’entre eux que vous y trouverez.” Ils les trouveront. Le feu les aura saisi en fonction de leurs actions, certains jusqu’aux pieds, certains jusqu’à mi-jambes, certains jusqu’aux genoux, certains jusqu’au nombril, certains jusqu’à la poitrine, certains jusqu’au cou ; mais il ne recouvrira pas leurs visages. Ils les sortiront et les plongeront dans l’eau de la vie.

Quelqu’un demanda, “Ô Messager d’Allâh, qu’est-ce que l’eau de la vie ?” Il répondit, “**Le bain des habitants du Paradis. Ils y repousseront comme une plante dans un champ. Puis les Prophètes intercéderont pour tous ceux qui auront témoigné, en toute sincérité, qu’il n’y a pas d’autre dieu qu’Allâh. Ils les en sortiront. Allâh rayonnera alors sur ceux qui y seront encore, par Sa Miséricorde, et n’y laissera personne qui**

ait dans le cœur ne fût-ce que l'équivalent du poids d'un atome de foi."²⁶

Ibn Abî Ad-Dounyâ a rapporté que le *hadîth* d'Ishâq mentionnait, que la place du *Sirât* était l'Enfer. Tandis que Mouhammad, un sous-rapporteur, a dit, "Je ne le connais que comme le fil de l'épée," et il a mentionné le *hadîth* en entier.

Aboû Sa'îd Al Khoudrî (رضي الله عنه) a rapporté que le Messager d'Allâh (ﷺ) a dit, "**Les habitants de l'Enfer sont ceux qui le méritent. Ils n'y mourront pas, ni n'y vivront. Mais pour ceux à qui Allâh fera miséricorde, Il les fera mourir en Enfer. Il y admettra des groupes entiers qu'Il placera ensuite dans la Rivière de la Vie – ou Rivière du Paradis. Ils s'y développeront comme l'herbe pousse une fois arrosée. N'avez-vous pas vu l'arbre – il est vert, puis jaune, puis vert.**"²⁷

26 Rapporté par Ahmad.

27 Rapporté par Ahmad.

Autre version

Aboû Sa'îd a également rapporté : Le Messager d'Allâh (ﷺ) a dit, **“ Les habitants de l'Enfer sont ceux qui le méritent, ils n'y mourront pas ni n'y vivront. Le feu les brûlera à cause de leurs péchés. Ils mourront – comme les morts. Quand ils deviendront comme des charbons ardents, Allâh (ﷻ) permettra l'intercession (en leur faveur). Ils seront pris tous ensemble et plongés dans les Rivières du Paradis. Il dira, ‘Ô Gens du Paradis, soyez bienveillants envers eux’. Ils pousseront comme des plantes une fois arrosées.”**

Autre version

Aboû Sa'îd a raconté, que l'Envoyé d'Allâh (ﷺ) a dit : **“ Les gens seront amenés au Pont. Il y aura des attaches et des épines qui piqueront les gens. Certains le traverseront comme la lumière, certains comme le vent, d'autres comme un rapide coursier, et d'autres encore seront terrifiés et tomberont. Comme les gens de l'Enfer,**

ils n'y mourront pas ni n'y vivront, et les pécheurs y seront saisis pour leurs péchés. Ils brûleront jusqu'à devenir des charbons ardents. Puis Allâh (ﷻ) permettra l'intercession (en leur faveur). Groupes après groupes, ils seront sortis et plongés dans la rivière où ils se développeront comme des plantes poussent dans de l'eau abondante. L'homme le plus mesquin sera alors sorti de l'Enfer. Il se tiendra sur le bord et dira, "Ô Seigneur, détournes-en mon visage." Allâh (ﷻ) dira, "Ta promesse et ta garantie que tu ne Me demanderas rien d'autre." Il dira, "Ma promesse et ma garantie que je ne Te demanderai rien d'autre." Il en détournera donc son visage. Il verra un arbre et dira, "Ô seigneur, approche-moi de cet arbre afin que je m'abrite sous son ombre et que j'en mange les fruits." Allâh (ﷻ) dira, "Ai-Je ta promesse et ta garantie que tu ne Me demanderas rien d'autre ?" Il assurera à Allâh qu'il ne Lui demandera plus rien après cela. Puis il verra un arbre meilleur que le premier et demandera à en être approché,

et, à la demande d'Allâh (ﷻ), garantira comme précédemment qu'il ne demandera rien d'autre après cela. Allâh le déplacera, mais il verra alors un troisième arbre et demandera à en être approché. Allâh (ﷻ) lui demandera de nouveau une garantie et l'homme la lui donnera. Allâh (ﷻ) l'emmènera là-bas et il y verra une foule de gens, entendra leurs voix et ne pourra résister à l'envie de faire une nouvelle requête, "Ô mon Seigneur, admets-moi au Paradis."²⁸

Abou Sa'îd (رضي الله عنه) et un autre Compagnon (رضي الله عنه) ont divergé ici. Abou Sa'îd (رضي الله عنه) a dit, "Il sera admis au Paradis et on lui donnera l'équivalent des biens de ce bas-monde et encore son équivalent." L'autre Compagnon, quant à lui, a rapporté cette version, "Il entrera au Paradis et on lui donnera l'équivalent des bienfaits de ce bas-monde et dix fois autant."²⁹

28 Rapporté par Ahmad.

29 Ahmad. 'Le monde et son équivalent...' signifie 'Une part du Paradis égale au monde et à son équivalent...'

****Hadîth d'Abou Hourayra (ﷺ)***

Ahmad a raconté qu'Abou Hourayra (ﷺ) a rapporté : J'ai demandé au Prophète (ﷺ), "Ô Prophète de Dieu ! Qui aura le plus de chance à avoir droit à ton intercession au Jour de la Résurrection ?" Il répondit, "Ô Abou Hourayra, je m'attendais à ce que tu sois le premier à me poser cette question étant donné ton ardeur à apprendre les *hadîth*. Le plus chanceux sera celui qui dit *lâ ilâha illâ-Allâh* en toute sincérité."³⁰

Autre version

Abou Hourayra a également rapporté que le Prophète (ﷺ) a dit, "Certes, chaque Prophète a eu une prière qui lui a été exaucée. Chaque Prophète a donc fait sa prière, mais moi, j'ai reporté la mienne – mon intercession en faveur de ma *oumma* – pour celui qui meurt sans avoir rien associé à Allâh."³¹

30 Rapporté par Ahmad.

31 Rapporté par Ahmad et Mouslim.

Autre version

Aboû Hourayra a aussi raconté qu'il a interrogé le Messager d'Allâh (ﷺ) au sujet de l'intercession, et que celui-ci lui a répondu qu'il s'attendait à ce qu'il lui pose cette question, étant donné sa soif de *hadîth*, puis le Messager de Dieu (ﷺ) a dit : **“ Lorsque les gens seront aux portes du Paradis, il intercedera pour celui qui avait témoigné, en toute sincérité, qu'il n'y a pas d'autre dieu qu'Allâh, son cœur confirmant sa langue, et sa langue confirmant son cœur. ”**

SECTION

Les Croyants intercèderont en faveur des Croyants

Târiq Ibn Yasâr a rapporté, d'après Abou Sa'îd (رضي الله عنه) de manière *marfoû'* : "Lorsque les Croyants traverseront le Sirât et s'en verront délivrés, ils deviendront plus fermes que toi sur la Vérité, ayant réalisé que leurs frères sont en Enfer. Ils diront, "Notre Seigneur! Nos frères! Ils accomplissaient la prière avec nous, jeûnaient avec nous, faisaient le hajj avec nous, et récitaient le Coran avec nous." Alors Allâh (ﷻ) leur dira, "Allez et faites sortir de l'Enfer tous ceux que vous trouvez ayant dans le cœur ne fût-ce que l'équivalent du poids d'un atome de foi."

Abou Sa'îd (رضي الله عنه) ajouta : « Vous pouvez réciter à ce sujet la Parole de Dieu (ﷻ) :

﴿ Certes, Allâh ne lèse (personne), fût-ce du poids d'un atome. S'il est une bonne action, Il

la double, et accorde une grosse récompense de Sa part. ﴿ (4 : 40)

Allâh (ﷻ) dira, “**Les Anges, les Prophètes, et les Croyants ont intercédé. Il ne reste personne à l’exception du Plus Miséricordieux des miséricordieux.**”

Il prendra une poignée de l’Enfer et en retirera des gens qui n’auront jamais accompli aucun bien. Ils seront devenus comme du charbon. Il les plongera dans une rivière à l’entrée du Paradis – appelée la Rivière de la Vie. Ils s’y développeront comme l’herbe pousse dans de l’eau abondante, brillants comme des perles. Ils auront des guirlandes autour du cou par lesquelles les habitants du Paradis les reconnaîtront. Ils diront, “Voilà ceux qu’Allâh a libérés et admis au Paradis sans qu’ils aient jamais accompli aucun bien, ni aucune bonne action.” Allâh (ﷻ) dira, “**Entrez au Paradis. Tout ce que vous voyez est à vous.**” Ils demanderont, “Notre Seigneur ! Tu nous a donné ce qui n’a pas été donné à personne dans le monde !” Allâh (ﷻ) leur dira, “**J’ai mieux que cela.**” Ils demanderont, “Notre

Seigneur, qu'est-ce qui est mieux que ceci ?”
Il leur dira, “**Je vous accorde Ma satisfaction. Je ne serai jamais insatisfait de vous.**”



SECTION

L'intercession sera accordée à tous excepté les maudis

Aboû Hourayra (رضي الله عنه) a rapporté d'après le Prophète (ﷺ) : “Je prierai alors, “Ô Seigneur, accepte mon intercession pour ceux de ma *oumma* qui sont en Enfer.” Il dira, “Oui. Retire de l'Enfer ceux qui ont dans le cœur (une foi équivalente à) deux tiers d'un *dînâr*, un demi-*dînâr*, un tiers d'un *dinar*, un quart d'un *dînâr* – même deux *qîrât*. Retire ceux qui n'ont jamais fait aucune bonne action.” Puis la permission sera donnée d'intercéder et il n'y aura personne qui ne fasse une recommandation – à l'exception de la personne qui aura été maudite. Celle-là n'intercèdera pas. Voyant (combien est grande) la Miséricorde d'Allâh, même le diable, Iblîs, en Enfer, espèrera ce jour-là que quelqu'un intercède en sa faveur. Quand tout le monde aura fait une recommanda-

tion et qu'il ne restera plus personne, Allâh (ﷻ) dira, "Moi, Le Plus Miséricordieux, Je suis Le Seul qui subsiste." Alors Il en retirera tellement de l'Enfer que Lui seul en connaîtra le nombre. Ils seront devenus comme du charbon de bois. Ils seront plongés dans une rivière près de la porte du Paradis, appelée la Rivière de la Vie. Ils s'y régénéreront comme les graines poussent lorsqu'elles sont abondamment arrosées. "³² (Rapporté par Ibn Abî Ad-Dounyâ).

Abou Ya'lâ a raconté qu'Anas a rapporté : Le Messager d'Allâh (ﷺ) a dit, "Les habitants de l'Enfer seront présentés en rangs. Les Croyants passeront près d'eux. L'un d'eux verra un Croyant qu'il reconnaîtra et lui dira, 'Ô toi, souviens-toi du jour où tu m'as demandé de t'aider, et je l'ai fait. Souviens-toi de ce jour-là où je t'ai donné...' et il énumérera ses faveurs. Le Croyant s'en souviendra et le recomman-

32 Rapporté par Al Boukhârî, Mouslim et Aḥmad.

dera à son Seigneur. Son intercession sera acceptée.”³³ (L'isnâd de ce hadîth est cependant faible.)

Anas Ibn Mâlik (ﷺ) a relaté, dans une autre version, que le Messager d'Allâh (ﷺ) a dit, “**Au Jour de la Résurrection, les gens seront mis en rangs.**” Ibn Noumayr, un sous-rapporteur, a dit que les habitants du Paradis seraient rangés de la sorte. “Un homme de l'Enfer croisera un autre homme et lui rappellera qu'il lui avait donné de l'eau à boire un jour où il le lui avait demandé. Celui-là intercédera donc pour lui. Un autre homme en croisera un autre et lui rappellera le jour où il lui avait donné de l'eau pour ses ablutions. L'autre intercédera donc pour lui. De même, un homme en croisera un autre et lui rappellera le jour où il l'avait envoyé faire une course et où celui-ci l'avait faite pour lui. Il intercédera donc en sa faveur.”³⁴

At-Tahâwî a rapporté la même chose.

33 Rapporté par Ibn Mâjah et Abou Ya'lâ.

34 Rapporté par Ibn Mâjah.

Aboû Bakr Ibn Abî Ad-Dounyâ a raconté qu'Al Hasan a rapporté : Le Messager d'Al-lâh (ﷺ) a dit, “ **Au Jour de la Résurrection, un homme du Paradis dira, ‘Ô Seigneur, cet homme m’avait donné de l’eau à boire dans le monde d’ici-bas. Accepte donc mon intercession pour lui’. Allâh (ﷻ) dira, ‘Va le sortir de l’Enfer’. Alors il ira le chercher et l’en sortira.**”



SECTION

Les Croyants intercéderont pour leurs familles

Certains savants affirment qu'il est écrit dans le Zâboûr (les Psaumes) de Dâwoûd (ﷺ) qu'Allâh (ﷻ) a dit, “**Ô mes serviteurs vertueux.**” **Au Jour de la Résurrection, Il leur dira, “Mes serviteurs, ce n'est pas parce que vous n'êtes pas importants à Mes yeux que J'ai éloigné le monde de vous, mais plutôt parce que Je voulais que vous gagniez votre pleine récompense aujourd'hui. Alors entrez dans les rangs. Tous ceux que vous aimiez dans le monde, tous ceux qui ont satisfait vos besoins ou vous ont défendu contre la médisance ou vous ont nourri cherchant par là Ma Satisfaction -prenez-les par la main et faites-les entrer au Paradis.”**

Abou Sa'îd (رضي الله عنه) a rapporté : Le Messager d'Allâh (ﷺ) a dit, “**En fait, il y a des gens de**

ma communauté, l'un d'entre eux intercédera pour tout un groupe qui entrera au Paradis par son intercession. Un autre (parmi eux) intercédera pour toute une tribu et celle-ci entrera au Paradis par son intercession. Un autre encore intercédera en faveur d'un homme et de sa famille et ces derniers rentreront au Paradis grâce à cela."³⁵ Et Al Bazzâr a rapporté à travers son *sanad* dans une forme *marfoû'*, **"Un homme intercédera pour trois autres, ou pour deux."**³⁶

Ibn 'Oumar (ﷺ) a rapporté : Le Messager d'Allâh (ﷺ) a dit, **"Un homme sera appelé par son nom, on lui dira : 'Lève-toi et inter-cède'. Il se lèvera et intercédera en faveur d'une tribu, de sa famille, d'un homme ou de deux hommes, et cela selon les mérites de ses actions."**³⁷

Aboû Oumâma (ﷺ) a rapporté : J'ai entendu le Messager d'Allâh (ﷺ) dire, **"Il**

35 Rapporté par At-Tirmidhî et Ahmad.

36 Rapporté par Al Bazzâr.

37 Ithâf as-Sâda al Mouttâqîn.

entrera au Paradis plus que le nombre de (la tribu) de Moudar grâce à l'intercession d'un seul homme. Un homme intercèdera pour sa famille, et l'on intercèdera en fonction de ses actions."³⁸

Abou Oumâma (رضي الله عنه) a raconté : J'ai entendu le Messager d'Allâh (ﷺ) dire, **"Par l'intercession d'un seul homme, qui n'est ni comme Al Housayn, ni comme Al Hasan, l'admission au Paradis sera accordée pour autant de personnes que n'en comptent les tribus de Rabî'a et Moudar !"**³⁹

'Abd Allâh Ibn Chaqîq a raconté :⁴⁰ Je me suis assis avec un groupe et j'étais le quatrième d'entre eux. L'un d'eux a dit, "J'ai entendu le Messager d'Allâh (ﷺ) dire **qu'il entrera au Paradis plus de gens que n'en comptent les Banoû Tamîm grâce à l'intercession d'un seul homme de sa *oumma***. Nous lui avons demandé, "D'un autre homme que toi, Ô

38 Al Bayhaqî, Ithâf .

39 Majma' Az-Zawâ'id.

40 Rapporté par Ahmad.

Messenger d'Allâh ?" Il a répondu, "**Autre que moi.**" J'ai demandé à l'homme s'il l'avait entendu lui-même de la bouche du Prophète (Paix et Salut sur lui). Il a dit, "Oui." Lorsque nous nous sommes levés (pour nous disperser), j'ai demandé, "Qui est cet homme ?" Ils m'ont répondu, "Ibn Abî al-Ja'da."

Aboû Oumâma a raconté que lui aussi a entendu le Messenger d'Allâh (ﷺ) dire, "**Grâce à l'intercession d'un seul homme de ma *oumma*, l'équivalent d'une tribu, Rabî'a et Moudar, entrera au Paradis.**" Quelqu'un demanda, "Ô Messenger d'Allâh, aussi nombreux que Rabî'a et Moudar ?" Il répondit, "**Je dis ce que je dis.**" Les *Sahâba* (Que Dieu soit satisfait d'eux) supposèrent qu'il s'agissait de 'Outhmân Ibn 'Affân (رضي الله عنه).⁴¹

Le *hadîth* d'Ibn Aboû al-Ja'da est rapporté avec des termes sensiblement différents, et nomme l'homme dont il s'agit comme étant

41 Kanz al-'Oummâl.

‘Outhmân Ibn ‘Affân (ﷺ).⁴² A noter qu’Ibn Abî al-Ja‘da n’a rapporté aucun autre *hadith* sur ce sujet.

Al Bayhaqî a rapporté la même chose d’après Al Hasan, et a nommé l’homme dont l’intercession les ferait entrer au Paradis comme étant Ouways Al Qarnî. Aboû Bakr Ibn ‘Ayyâch a dit, qu’il avait demandé à un homme de sa tribu, “Comment Ouways est-il parvenu à ce degré ?” Il répondit, “C’est la faveur d’Allâh. Il la donne à qui Il veut.”

Aboû Bakra (ﷺ) a rapporté que le Prophète (ﷺ) a dit, “**Au Jour de la Résurrection, les gens viendront au Sirât. Ils seront retenus au bord du Sirât par le feu. Le sol sera chaud à cause du feu. Allâh, Le Béni, Le Très Haut, sauvera qui Il voudra de par Sa Miséricorde. La permission sera ensuite donnée aux Anges, aux Prophètes et aux martyrs d’intercéder. Ils intercéderont et retireront, intercéderont et retireront.**”

42 Rapporté par At-Tirmidhî, Al Bayhaqî, Ibn Mâjah et Ahmad.

'Affân répéta ces mots une fois encore, “ **Ils intercéderont et retireront celui qui a dans le cœur l'équivalent du poids d'un atome de foi.**”



SECTION

L'intercession pour avoir abreuvé de l'eau

Al Bayhaqî a raconté qu'Anas Ibn Mâlik (رضي الله عنه) a rapporté : Le Messager d'Allâh (ﷺ) a dit, **“Deux hommes traversaient un désert. L'un d'eux était un ascète et l'autre un pécheur qui transportait un récipient contenant de l'eau tandis que l'ascète n'avait pas d'eau et avait soif. Il dit, ‘Ô homme, donne-moi de l'eau’. Il avait l'air de mourir (de soif). L'autre lui répondit, ‘Je n'ai qu'un seul récipient et nous sommes dans le désert. Si je te le donne, alors je mourrai’. Ils continuèrent leur chemin. L'ascète eut de plus en plus soif et demanda à nouveau de l'eau, mais il reçut la même réponse. Ils continuèrent jusqu'à ce l'ascète s'arrête et renouvelle sa demande. Le pécheur se dit, ‘Par Allâh, l'homme vertueux meurt sans raison. Je n'obtiendrai jamais le pardon**

d'Allâh'. Il aspergea son visage d'eau et le fit boire. Puis ils continuèrent à marcher dans le désert jusqu'à ce qu'ils se séparent. Au Jour de la Résurrection, ils se tiendront pour rendre des comptes et l'ascète sera envoyé au Paradis tandis que le pécheur ira en Enfer. Il reconnaîtra l'ascète mais celui-ci ne le reconnaîtra pas. Il l'appellera, 'Ô homme, je suis celui qui t'ai préféré à ma propre personne dans le désert. Je suis envoyé en Enfer, alors intercède en ma faveur auprès de ton Seigneur'. L'ascète dira, 'Ô Seigneur, il m'a effectivement préféré à lui-même. Ô Seigneur, donne-le moi aujourd'hui comme un don'. Allâh (ﷺ) lui en fait don. Il le prendra par la main et l'emmenera vers le Paradis."⁴³

Deux autres *hadîth*, de la même nature, ont été également rapportés par Anas (رضي الله عنه). Ils affirment que celui qui abreuve son frère dans le monde est emmené au Paradis par ce dernier.

43 Majma' Az-Zawâ'id, Al Maṭâlib al-Āliya, Kanz al-'Oummâl.

SECTION

Les bonnes actions intercèdent en faveur du croyant

‘Abd Allâh Ibn Al Moubâarak a rapporté d’après ‘Abd Allâh Ibn ‘Amr (ﷺ) que le Prophète (Paix et Salut de Dieu sur lui a dit : **“ Le jeûne et le Qur’ân intercèderaient pour la personne. Le jeûne dira, “ Ô Seigneur, je lui ai interdit la nourriture, la boisson et le désir pendant la journée. Laisse-moi donc intercéder en sa faveur.” Le Qur’ân dira, “ Je l’ai privé de sommeil pendant la nuit. Laisse-moi donc intercéder en sa faveur.”**”⁴⁴

Nou‘aym Ibn Hammâd a rapporté d’après Aboû Qoulâba, qui a raconté ceci : Mon neveu avait bu beaucoup de vin. Il se sentit mal et m’envoya un message pour que je vienne à sa rencontre. Je trouvai deux hommes noirs sur lui, et m’exclamai, “ Mon neveu est perdu.”

44 Le livre de Az-Zouhd.

Soudain, deux hommes blancs sortirent d'une fenêtre et l'un d'eux dit à l'autre, " Va le voir." Comme il approchait, les hommes noirs se retirèrent, et l'autre se mit à sentir sa bouche et observa, " Je ne sens aucun *dhikr* émanant de lui." Il sentit son ventre et observa qu'aucun signe de jeûne ne s'en dégagait. Puis il sentit ses pieds et observa qu'il n'y avait aucun signe de *salât*. L'autre s'exclama (par désespoir) , "**Innâ lillâhi wa innâ ilayhi râjî'oûn : Nous appartenons à Allâh et vers Lui sera notre retour !** C'est un membre de la *oumma* de Mouhammad. N'y a-t-il aucune trace de bien sur lui ? Malheur à toi ! Regarde encore attentivement." Il l'examina encore, mais ne trouva rien. L'autre s'approcha aussi pour sentir, mais ne trouva rien, lui non plus. Lorsqu'il le réexamina à nouveau, il trouva, au bout de sa langue, un *takbîr* qu'il avait prononcé cherchant la satisfaction d'Allâh, alors qu'il était à Antâkiya. Ils prirent son âme. Les gens présents sentirent une odeur agréable dans toute la maison, et assistèrent à ses funérailles." (Ce hadîth est très inhabituel (gharîb)).

L'érudit Aboû Mouhammad Al Qourtoubî a rapporté dans son *Tadhkira*, citant le *Kitâb ad-Dijâb*, d'Aboû al Qâsim Ishâq Ibn Ibrâhîm Ibn Mouhammad al-Khatlî, qu'Ibn 'Abbâs (رضي الله عنه) a raconté : Le Messager d'Allah (ﷺ) a dit, “ **Lorsqu'Allah aura terminé le jugement des gens, Il sortira un livre de dessous Son Trône (où il sera inscrit) : Ma Miséricorde dépasse Ma malédiction et Je suis Le Plus Miséricordieux de ceux qui font preuve de miséricorde. Il retirera de l'Enfer autant de personnes qu'il y en aura au Paradis – ou deux fois autant. Il sera inscrit sur leurs fronts 'Libéré par Allah'.** ”⁴⁵

D'après Anas (رضي الله عنه) a rapporté : “ Allah (ﷻ) dira, “ **Retirez de l'Enfer tous ceux qui se sont souvenus de Moi un jour ou l'autre ou qui M'ont craint dans quelque lieu que ce soit.** ”⁴⁶

Aboû Hourayra (رضي الله عنه) a rapporté : Le Messager d'Allah (ﷺ) a dit, “ **Deux hommes**

45 Tafsîr d'Ibn Kathîr. Ad-Dourr al-Manthouîr.

46 Rapporté par At-Tirmidhî.

parmi ceux sont qui seront assignés à l'Enfer hurleront très fort. Le Seigneur Très Haut ordonnera, 'Sortez-les'. Alors qu'on les fera sortir, Il leur demandera, 'Qu'est-ce qui vous faisait crier si fort?' Ils répondront, 'Seigneur ! Nous l'avons fait pour que Tu nous fasses miséricorde'. Il leur dira, 'Ma Miséricorde envers vous sera d'y retourner. Rendez-vous donc là où vous étiez dans l'Enfer'. Ils retourneront donc. L'un d'eux se jettera dans l'Enfer et Il le lui rendra frais et paisible. L'autre attendra. Il n'entrera pas dans l'Enfer. Alors Allâh (ﷻ) lui demandera, 'Qu'est-ce qui t'a empêché de te jeter dans l'Enfer comme l'a fait ton compagnon?' Il répondra, 'Ô Seigneur, J'ai espéré que Tu ne m'y renverrais pas après m'en avoir sorti'. Le Seigneur lui dira, 'Ton espoir est en ta faveur'. Ainsi, tous deux seront admis au Paradis avec la Miséricorde d'Allâh."⁴⁷

47 Rapporté par At-Tirmidhî.

La chaîne de ce *hadîth* comprend Rouchdayn Ibn Sa'd et Aboû An'âm ; tous deux étant classés parmi les faibles. Mais ce *hadîth* est, cependant, transmis comme un encouragement et une admonition.

'Abd Allâh Ibn Al Moubâarak a rapporté que 'Oubâda Ibn As-Sâmit (رضي الله عنه) a raconté :

Le Messager d'Allâh (ﷺ) a dit, **“Au Jour de la Résurrection, quand Allâh (ﷻ) aura terminé de juger entre les créatures, il restera deux hommes. Ils seront envoyés en Enfer. L'un d'eux se retournera et regardera vers Allâh. Alors, Al-Jabbâr (le Seigneur Dominant, Tout-Puissant) dira, 'Ramenez-le!' Quand on le ramènera, Il lui demandera, 'Pourquoi t'es-tu retourné pour Me regarder?' Il Lui répondra, 'Ô Seigneur j'ai espéré que Tu m'admettrais au Paradis'. L'ordre sera alors donné de l'envoyer au Paradis. Il dira, 'En réalité, mon Seigneur m'a tant accordé que si je devais inviter les habitants du Paradis, cela ne diminuerait en rien ce que je possède'.”**

Lorsque le Messager d'Allâh (ﷺ) mentionna cela, on put voir des signes de satisfaction sur son visage.⁴⁸



48 Mousnad Aḥmad, Kanz al-'Oummâl, Majma' Az-Zawâ'id, Ithâf.



*Louange à Allâh, Le Très Clément,
Le Très Miséricordieux.*

*Que les Bénédictions et les Prières de
Dieu, soient sur la plus noble des créatures
de Dieu, Mouhammad Ibn 'Abd- Allâh,
sur sa famille purifiée et tous ses nobles
Compagnons.*





